

Pour vos Rhumes
voies nasales de votre calvaire
par l'emploi du
SIROP BERTON
récompense
aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Aux départements.....	22.00;	40.00;	80.00
Alsace.....	22.00;	40.00;	80.00
Union Postale: Tarif A.....	25.00;	45.00;	85.00
Union Postale: Tarif B.....	25.00;	45.00;	85.00
Union Postale: Tarif C.....	25.00;	45.00;	85.00
Union Postale: Tarif D.....	25.00;	45.00;	85.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24, 2.60, 19.66 et 45.62.
TOURCOING..... 26, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE..... 2, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 12, boulevard des Italiens, sous Louvre 09.49.
MOUSTON..... 105, rue de la Station. Tél. 5.64.

Vente Record
POUR LA SEMAINE
DE PENTECOTE
Arrivage des Rarissimes
Créations d'Été
Prix inconnus à ce jour
AU SOLDEUR
25 à 35, Rue Pierre-Motta
ROUBAIX

BILLET PARISIEN Perplexité ministérielle socialiste

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)
PARIS, 14 MAI (Minuit).
Les socialistes sont perplexes. Ils agitent pour eux, en effet, de fixer leur attitude en prévision d'une offre éventuelle de participation au pouvoir. On conçoit que les internationalistes français soient bien embarrassés. Tant qu'ils étaient dans l'opposition et qu'ils se bornaient à un rôle de critique, ils pouvaient donner le change auprès d'un public non averti sur leur aptitude à gouverner le pays. Hier, ils ont profité des difficultés mondiales et ont recueilli, grâce à leur entente avec certains radicaux, un appoint de suffrages auxquels ils ne s'attendaient même pas eux-mêmes. La majorité de la nouvelle Chambre comprendra-t-elle les socialistes ou ceux-ci resteront-ils à l'écart ?
Le seul fait que l'on puisse poser cette question montre que l'heure est venue pour M. Léon Blum et ses amis de prendre leurs responsabilités. Mais les adhérents de la 1^{re} Internationale ont pour les responsables un goût modéré. Ils savent bien qu'une fois entrés au gouvernement, ils en seraient réduits au dilemme suivant : ou renoncer à leurs théories ou plonger le pays dans des difficultés accrues et insurmontables. Ils sont donc très peu disposés à accepter l'offre qui leur serait faite par leurs alliés du cartel électoral. Voilà du moins le sentiment de la masse des militants qui, dans une quinzaine de jours, décideront de leur attitude en congrès national.
Seuls les députés du parti, alléchés par l'espoir du portefeuille, se prononcent timidement pour la participation. Leur argument, d'ailleurs, ne sera pas sans impressionner un certain nombre de membres du parti. Les radicaux, disent-ils, ne se contenteront pas, cette fois, du soutien parlementaire qui nous soustrait en fait aux responsabilités du pouvoir. Notre refus entraînera fatalement la concentration républicaine qui se fera contre nous.
Le tout est de savoir si ces raisons paraîtront suffisantes au parti socialiste qui qu'il abandonne une opposition profitable.

La situation ministérielle en Belgique

Bruxelles, 14 mai. — Les conversations politiques débalaient le terrain; mais elles ne vont pas jusqu'à l'appuiement souhaité. On dit aujourd'hui que les quatre ministres flamands, après avoir approuvé les amendements de M. Petitjean à la loi sur l'emploi des langues dans l'enseignement moyen et primaire, se sont rendus aux remarques de M. Van Cauwelaert et on annonce qu'ils ont l'intention de remettre leur démission à M. Renkin. Ce bruit cependant est sujet à caution car les ministres en cause n'en disent rien. D'autre part, comme on ne parle comme nouveaux ministres que de MM. Tschoffen et Poulet, démocrates-chrétiens et de MM. Forthomme et Dierckx, libéraux, il semble que l'on ait à prévoir le départ non pas de quatre ministres catholiques, mais de deux et de deux libéraux.
Quels seraient les quatre ministres qui démissionneraient. Des noms sont mis en avant. Mais rien n'est moins sûr. On est avare de renseignements en haut lieu. M. Renkin veut éviter, dans les circonstances délicates du moment, toute rumeur trop grande autour de ce remaniement qui serait provisoire et durerait jusqu'aux élections de 1933, que personne n'ose provoquer plus tôt.
Si M. Renkin ne réussissait pas, c'est à son « tombeau », M. Van Cauwelaert que le Roi offrirait d'abord la mission de constituer le nouveau Cabinet. Si M. Van Cauwelaert se refusait, il désignerait alors l'homme de son groupe qui serait d'après lui, le mieux qualifié pour constituer le Gouvernement; celui-ci verrait dans ce cas, parmi ses membres MM. Sap et Brusselmanns. Il ne faudrait plus compter sur les libéraux. Les socialistes changeraient-ils d'avis et accepteraient-ils d'entrer au Gouvernement. Mais alors qui en serait le maître? Et de quelle majorité disposerait-il? De quelque côté que l'on se tourne, c'est l'inconnu.
Les fêtes de Pentecôte vont arrêter quelque peu les conversations. Ce ne sera pas avant mardi qu'une solution apparaitra. Les Gauches libérales sont convoquées pour mercredi matin.

On croit être sur la piste des ravisseurs du fils du colonel Lindbergh

Avant la mise en liberté de son fils qui on le sait fut retrouvé hier dans un bois, et qui semble avoir été tué d'un coup à la tête le jour même de son enlèvement, il y a deux mois, Lindbergh fait le voyant une dernière fois, à traduire sa peine par l'expression douloureuse de ses traits, sans donner cependant d'autres indices de son émotion.
Le juge d'instruction lui demandant s'il était convaincu de l'identité de son enfant, il répondit n'avoir plus de doute à ce sujet.
La formation du corps a eu lieu à la fin de l'après-midi. À Linden, Lindbergh, son avocat M. Breckenpritch et le colonel Schwartzkopf, y assistaient.
L'ENDROIT OÙ L'ON DÉCOUVRIT LE CORPS EST GARDÉ PAR LA POLICE.
La troupe garde l'emplacement où a été découvert le cadavre du petit Lindbergh, un mur a été élevé tout autour pour qu'aucun changement n'y soit apporté en attendant l'enquête.
Les ravisseurs cherchaient à se faire verser une nouvelle somme de 200.000 dollars au moment où a été faite la traque découverte.
A la requête du major Schoeffel, de la police de New-Jersey, la police de Pittsburg enquête au sujet de deux jeunes filles, les deux sœurs qui ont été arrêtées dans cette ville, en 1929, et qui on sont parties il y a un an.
Quand elle a été mise au courant, sur sa demande expresse, de la nature des pièces relatives sur son enfant, M. Lindbergh a eu une défaillance. Un docteur a pris soin d'elle et l'a obligée à demeurer allitée. M. Morrow, sa mère, demeure constamment à ses côtés.
Quant au colonel Lindbergh, malgré son chagrin et son état d'extrême fatigue, il a supporté avec le plus grand courage, le malheur qui le frappe.
LA SIGNATURE CABALISTIQUE DES RAVISSEURS
Plusieurs journaux de New-York reproduisent les signes cabalistiques que portait la demande de rançon que les ravisseurs du petit Lindbergh avaient laissée dans la chambre de l'enfant. Cette signature se compose de deux grands cercles rouges, entourant un petit cercle au lieu, au centre duquel sont écrits certains caractères en ligne droite.
Des notes portant les mêmes signes ont été reçues par M. Condon qui servit d'intermédiaire dans les recherches effectuées par la police.
LES 50.000 DOLLARS DE RANÇON ONT BIEN ÉTÉ REMIS AUX RAVISSEURS
On mande de Hopewell que Curtis et Norfolk, les deux négociateurs qui s'étaient chargés de remettre aux ravisseurs du fils de Lindbergh les 50.000 dollars de rançon, ont été conduits à la police la preuve qu'ils avaient réellement versé cette somme aux bandits. Il est mentionné dans le département au Nord en 1902.
M. Groussau qui est l'un des derniers survivants de l'Action libérale populaire dont le fondateur Jacques

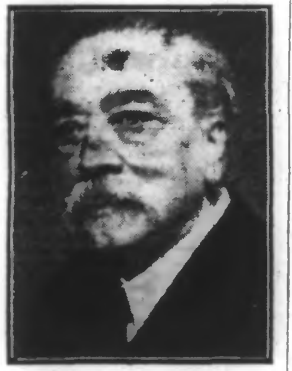
L'ouverture du festival de musique de Roubaix



Le Comité de la Fédération des Sociétés de Musique du Nord et du Pas-de-Calais. (Photo J. de R.)
La Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, qui, chaque année, tient ses assises dans une ville différente des deux départements, a été certes bien inspirée en choisissant Roubaix pour son vingt-quatrième congrès.
Car, non seulement, les séances sociales de cet important organisme se dérouleront aujourd'hui dans notre ville, mais encore, elles donneront lieu à un rassemblement de près du quart de l'effectif qui compte les sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais.
Il n'y aura en effet, pas moins de deux cents sociétés et de dix mille musiciens dans nos murs aujourd'hui même. Le soir populaire est trié de manifestations de ce genre et il aura de quoi se satisfaire pendant ces deux jours de fêtes où il sera comblé à loisir d'auditions musicales, de parades de musiciens, d'illuminations, etc.
La tristesse des temps présents s'envoie sur les joyeux échos des fanfares, un peu de joie descendra chez ceux qui ne peuvent que difficilement se séparer de la grand-ville et voilà pourquoi il y aura grande liesse aujourd'hui et demain dans la cité.
Il n'y a plus qu'à espérer voir de si brillantes fêtes secondées par le beau temps.
LA REUNION DU BUREAU ET DU COMITÉ DE LA FÉDÉRATION
Précédant le Congrès qui doit se tenir aujourd'hui, deux réunions préparatoires du bureau et du Comité se sont tenues samedi après-midi dans la salle des Commissions, à l'Hôtel de Ville.
Le bureau s'est réuni à 16 h. pour entendre les rapports de la Commission des finances qui ont été approuvés.
À 17 h., s'est réuni le Comité de la

M. Gaston Thomson ayant succombé hier M. Groussau devient doyen de la Chambre

Bône, 14 mai. — M. Gaston Thomson, député de Constantine, ancien ministre, doyen de la Chambre des députés, est décédé ce matin à 6 h.
M. Gaston Thomson était le doyen d'âge de la nouvelle Chambre, étant né à Oran (Algérie) le 29 janvier 1848. Il a siégé au Palais-Bourbon pendant cinquante-cinq ans. Aucun autre parlementaire n'a fait une telle carrière politique.
Avant d'être nommé député pour la



M. GASTON THOMSON

17^e juin, jusqu'à l'élection du Bureau définitif de l'Assemblée.
Au cours de sa longue carrière politique, M. Thomson a été plusieurs fois ministre. Il a présidé notamment aux destinées de la marine française dans les trois Cabinets successifs de Rouvier (janvier 1905-mars 1906), Clemenceau (mars-octobre 1906) et Clemenceau (23 octobre 1906-19 octobre 1906). Rappelé au pouvoir par Viviani, le 13 juin 1914, comme ministre du Commerce, il demeura à ce titre dans le premier Cabinet de guerre d'août 1914 à octobre 1914.
Depuis lors, en raison de son âge avancé, l'activité politique et parlementaire de M. Gaston Thomson s'est un peu ralentie. Il assistait cependant très régulièrement aux séances de la Chambre et aux réunions de Commissions comme celle de la Marine, dont il faisait partie et aux réunions de son groupe, la Gauche radicale, où ses sages avis étaient unanimement respectés et généralement suivis.
Il était entouré de la sympathie et de l'estime de tous ses collègues et ses interventions étaient toujours écoutées avec la plus grande déférence.

C'est M. Groussau, député du Nord, qui devient le doyen d'âge de la Chambre.
M. Groussau a dépassé l'âge de 80 ans, puisqu'il est né le 17 juin 1851, dans la Charente et il siége sans désemparer au Palais-Bourbon depuis trente ans, ayant été élu pour la première fois dans le département du Nord en 1902.
M. Groussau qui est l'un des derniers survivants de l'Action libérale populaire dont le fondateur Jacques



M. GROUSSAU

première fois, le 22 avril 1877, à une élection partielle. M. Gaston Thomson avait été le collaborateur de Gambetta à « La République Française ». Il fut également rédacteur à « L'Homme Libre » de Georges Clemenceau. Au Palais Bourbon, il soutint la politique de Gambetta, au souvenir duquel il demeura fidèle toute sa existence.
Il fut successivement réélu dans la première circonscription de Constantine, du 14 octobre 1877 au 20 août 1893 et dans la deuxième circonscription, du 8 mai 1896 au 26 avril 1914, puis, avec le système de représentation proportionnelle pour tout le département de Constantine, en 1919 et 1924, et de nouveau dans la deuxième circonscription, le 22 avril 1926, et le 8 de ce mois. Il a donc appartenu aux quinze législatures qui se sont succédées depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1875 et a toujours représenté au Parlement le département de Constantine.
Un tel exemple de fidélité des électeurs envers leur représentant et du député à l'égard du corps électoral a été rare, il y a cinq ans, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée solennellement à l'hôtel du président de la Chambre, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'élection de M. Gaston Thomson.
Rappelons également qu'en qualité de second doyen d'âge et en l'absence de M. Ribolle, premier doyen, qui était souffrant, c'est M. Gaston Thomson qui a présidé la séance de rentrée le 12 janvier dernier. C'est également lui qui fut appelé à présider la séance de la Chambre nouvelle à partir du

La médaille commémorative du Président Doumer

La médaille commémorative du Président Doumer.
Lors de sa présidence, il saura se faire entendre et, nous n'en doutons pas, applaudir.
Que le vénéré président d'âge de la Chambre française, resté si alerte d'allure et d'esprit, nous permette de lui adresser nos félicitations et le souhait qu'il puisse exercer cette fonction à de nombreuses reprises.



(Photo Keystone.)
La médaille commémorative que vient de frapper le graveur Scheininger, en commémoration du Président Doumer, né en 1857 et assassiné le 6 mai 1912.

LA BELGIQUE INSULTÉE EN PLEIN PARLEMENT

LETTRE DE BRUXELLES
LA BELGIQUE INSULTÉE EN PLEIN PARLEMENT
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)
BRUXELLES, 14 MAI 1932.
La discussion du budget de la Défense nationale se poursuit dans de telles conditions de relâchement et d'indifférence, que M. Vandervelde lui-même a fini par protester.
« Nous discutons devant des banquettes vides, a-t-il dit hier à la Chambre. C'est une anarchie parlementaire dont on n'a pas idée.
Et comme il demandait le renvoi de la discussion à une autre séance, parce que de graves problèmes internationaux étaient en jeu, il ne se trouva pas un nombre suffisant de députés présents, pour voter légalement sur cette demande de renvoi. La Chambre n'était pas en nombre. Sur 187 députés, il n'y en avait que 87. Forcé lui-même à lever la séance, et de remettre à la semaine prochaine la suite de ce qu'un autre député appela « une caricature de discussion ».
C'est dans cette Chambre désarmée que se produisit l'un des plus gros scandales qu'elle ait jamais connus. On sait que les députés frontistes s'acharnaient avec une énergie digne d'une meilleure cause, à user, à énerver, à briser les ressorts de la vie nationale. Hier, ils profitèrent de la discussion de la Défense nationale pour bafouer l'organisation, Soudeau, à propos du rôle pacifique que la Belgique voudrait jouer à Genève et à Lausanne, les frontistes déclenchèrent une offensive injurieuse sans précédent. Au milieu de leurs clameurs assourdissantes et des ripostes de quelques autres députés présents, on leur entendit dire notamment :
« La Belgique est notre ennemie mortelle... Expulsez-nous... On s'en f... Mais vous n'oserez pas...
Celle scène dura plusieurs minutes. Et le comble, c'est que ce furent les insulteurs de Belgique qui triomphèrent. Non seulement, ils ne furent pas expulsés. Non seulement, la séance ne fut pas suspendue. Mais ils ne furent même pas rappelés à l'ordre par M. le vice-président Meysmans qui présidait. Le ministre de la Défense nationale, lui-même, baissa la tête sous l'orage.
Sans doute, les frontistes jouent leur partie à visage découvert. On ne peut pas leur reprocher de masquer leur jeu. Ils veulent détruire la Belgique. Cette œuvre néfaste, commencée pendant la guerre, sous l'occupation allemande, ils la continuent publiquement, sans crainte et sans atténuation, par la parole, la plume et l'organisation. Mais c'est bien la première fois qu'ils aient pu proclamer avec une énergie farouche : « La Belgique est notre ennemie mortelle », en plein Parlement. Il n'y a pas encore quarante ans que le Roi et les héros de la grande guerre sont rentrés à Bruxelles.



L'HOTEL DE VILLE ILLUMINÉ (Photo J. de R.)

qu'entourent quelques membres du Conseil municipal.
M. Léon Manaut présente ses collègues à M. Sory et remercie la municipalité de l'aide qu'elle a apportée à la Fédération et il souligne le fait que la plupart des musiciens des sociétés représentées sont de situation modeste et ont droit à la sollicitude de tous pour qu'ils puissent entretenir leur noble et sainte distraction.
M. K. Sory remercie la Fédération du choix qu'elle a fait en tenant ses assises à Roubaix. Il souhaite la bienvenue à tous ceux qui vont assurer le succès de ces trois jours de fêtes.
Après un vin d'honneur, les congressistes se retirent en se donnant rendez-vous à la grande séance de la matinée.
LES GRANDIOSES ILLUMINATIONS DE L'HOTEL DE VILLE
C'est le soir que réellement s'est déroulée la première partie des festivités qui occuperont la journée d'aujourd'hui et celle de demain. Et tout d'abord, nous voulons dire un mot des illuminations grandioses de l'Hôtel de Ville.
Une cinquantaine de projecteurs électriques d'une force de deux mille bougies chacun, ont été disposés du pied de la façade au faite de l'Hôtel de Ville et braqués suivant un plan d'ensemble.
Des 20 h. 30, la foule a commencé d'envahir la Grand-Place pour assister au coup d'oeil de l'illumination de l'Hôtel de Ville, entendra le concert

pointent leurs boules de feu au-dessus des uniformes des musiciens.
Le cortège emprunte l'itinéraire suivant : rues de l'Alouette, du Chemin-de-Fer, de la Gare, des Champs, du Grand-Chemin, du Bois, Place du Trichon, rues de Sébastopol, du Maréchal-Foch, Grand-Place.
Sur le passage des fanfares, la grénière populaire éclate librement et une multitude de gens se pressent sur les pas de leurs portes ou surgissent de l'ombre des cours.
Enfin, à 21 h. 45, drainant derrière lui une nouvelle foule qui vient grossir celle qui stationne sur la Grand-Place, le cortège débute devant le porche de la Mairie où se sont massés les autorités et se disloque à la hauteur de la Chambre de commerce.
LA RECEPTION DES PRÉSIDENTS, DIRECTEURS ET PORTE-DRAPEAUX DES SOCIÉTÉS
Dans la salle Pierre de Roubaix, à l'Hôtel de Ville, M. le docteur Dupré, adjoint au maire, entouré de M. K. Sory et de nombreux adjoints et conseillers, accueille les présidents, directeurs et porte-drapeaux des sociétés qui viennent de débiter.
Le docteur Dupré rend hommage aux organisateurs des festivités et M. Léon Manaut remercie en termes choisis.
Puis M. Hondeleux, du bureau de la Fédération, profite ensuite à la réunion de l'occasion pour adresser aux musiciens dont les noms suivent : MM. Raphaël Boghaert, Pierre Verhaeghe,